

Département de l'Yonne**Communauté de Communes
du Jovinien****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Date de convocation :	23 mai 2024	Nombre de conseillers communautaires
Date d'affichage de la convocation :	23 mai 2024	Effectif légal : 49 En exercice : 49 Présents : 37 Votants : 48

Séance du 29 mai 2024

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le vingt-neuf mai deux mille vingt-quatre à dix-neuf heures, salle polyvalente, à BUSSY-EN-OTHE, sous la présidence de **M. Nicolas SORET**.

ETAIENT PRESENTS :

M. Didier MOREAU, M. Philippe PETIT, Mme Florence SYLVESTRE, Mme Catherine DECUYPER, Mme Evelyne TRESCHARTES, Mme Marie-Hélène GOUEDARD, M. Cyril HAGHEBAERT, Mme Christine LEMOINE, M. Claude SCIBOZ, M. Jean-Pierre BARRET, M. Marc FAYADAT, M. Patrice CHASSERY, M. Nicolas SORET, Mme Frédérique COLAS, Mme Laurence MARCHAND, M. Richard ZEIGER, Mme Linda GUEDJALI, Mme Bernadette MONNIER, M. Jean-Yves MESNY, M. Éric APFFEL, Mme Anne MIELNIK-MEDDAH, M. Hassan LARIBIA, Mme Elisabeth LEFEVRE, M. Thierry LEAU, Mme Dorothée BRICOUT, M. Jacques COURTAT, M. Guy AVENIA, M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS, M. Francis BOURSIN, M. Xavier MARQUIS, Mme Isabelle CLAUDET, M. Didier MIGNON, M. Frédéric MORISOT, M. Gilles-Maxime POIBLANC, M. Bruno JAN, M. Jean-Marc GRILLET-AUBERT.

ETAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

M. Sébastien DORA, pouvoir à Mme Marie-Hélène GOUEDARD
M. Dominique AUBERGER, pouvoir à M. Patrice CHASSERY
M. Kévin AUGÉ, pouvoir à Mme Frédérique COLAS
M. Mohammed BELKAID, pouvoir à M. Jean-Yves MESNY
M. Bernard MORAIN, pouvoir à M. Hassan LARIBIA
Mme Michèle BARRY, pouvoir à Mme Bernadette MONNIER
Mme Céline ROSSIGNEUX-FOUQUEREAU, pouvoir à M. Jacques COURTAT
M. Laurent CHAT, pouvoir à M. Nicolas SORET
M. Éric GALLOIS, pouvoir à M. Jean-Pierre BARRET
Mme Olga LIGAUT, pouvoir à M. Francis BOURSIN
Mme Valérie SUBRENAT, pouvoir à M. Xavier MARQUIS
M. Gérard VERGNAUD

SECRETAIRE DE SEANCE : Laurence MARCHAND**Objet : PCAET – Outil de coopérations - Proposition du Laboratoire Déviations Ecologiques
et sollicitation du Fonds Vert ingénierie**

PCA/2024/53

Conseil communautaire du
29 mai 2024

Objet : PCAET – Outil de coopérations - Proposition du Laboratoire Déviations Ecologiques et sollicitation du Fonds Vert ingénierie

[Voir proposition technique en pièce jointe]

Le conseil communautaire a approuvé son Plan climat air énergie territorial (PCAET) par délibération le 28 novembre 2023 à l'unanimité pour une durée de six ans (2023 -2028).

La Communauté de communes du Jovinien entre désormais dans sa déclinaison opérationnelle et souhaite mettre l'accent sur l'implication de l'ensemble des acteurs publics et privés de son territoire.

Une première phase de sensibilisation et d'acculturation sera menée prochainement par l'organisation de rendez-vous annuels de la transition dans le cadre du programme ADEME « Territoire engagé pour la transition écologique ». Il s'agit ici de donner au territoire du jovinien et de ses acteurs l'ensemble des clés méthodologiques pour interagir et favoriser les passerelles entre les différentes dynamiques déjà présentes.

L'implication associative et citoyenne aux côtés des collectivités dans ces démarches est essentielle à leur réussite, plusieurs fiches actions du Plan climat intègrent cette nécessité. La Communauté de communes du Jovinien souhaite donc bénéficier d'une approche méthodologique et sociologique pour accompagner au mieux son action publique et lui permettre de conduire ses partenariats actuels et futurs dans les conditions les plus adaptées possibles. Il s'agit en effet de bien cerner comment cette implication doit prendre corps et selon quelles conditions elle peut et/ou doit s'exprimer et intervenir dans le cadre de la déclinaison de politiques publiques de transition. Il est important d'expertiser et d'objectiver le rôle et la place de chacun pour construire et mettre en œuvre conjointement certaines actions de notre démarche de transition.

Cet accompagnement sur mesure sera proposé entre juin et septembre 2024 et fera l'objet d'une demande de Fonds Vert ingénierie avec une prise en charge de 80 % sur un montant de 8 000 € HT. Il est précisé que cette dépense a fait l'objet d'une inscription budgétaire pour 2024.

Le plan de financement s'établira comme suit :

DEPENSES	€ HT	RECETTES	€
Mission Laboratoire des Déviations Écologiques	8 000,00 €	Etat Fonds Vert (80%)	6 400,00 €
		Autofinancement	1 600,00 €
TOTAL	8 000,00 €	TOTAL	8 000,00 €

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la délibération PCA/2023/88 du 28 novembre 2023 de la communauté de communes du jovinien approuvant son PCAET pour six ans,

VU la validation des plans d'action 2024-2026 de « Territoire engagé pour la transition écologique » par délibération TRA/2024/09 du 4 mars 2024,

CONSIDÉRANT l'avis favorable de principe émis par la commission environnement et économie circulaire de la communauté de communes réunie en date du 30 avril 2024,

CONSIDÉRANT la déclinaison opérationnelle impliquant l'ensemble des acteurs publics et privés de son territoire,

VU la Commission des Finances et la Conférence des Maires du 13 mai 2024,

Le conseil communautaire,

Après avoir délibéré,

Pour : 47

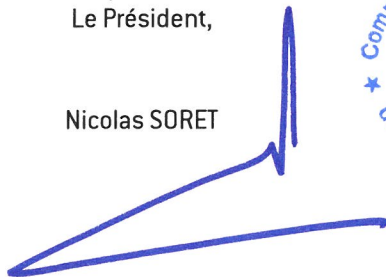
Contre : 0

Abstention : 1 (M. Cyril HAGHEBAERT)

- VALIDE la proposition technique du Laboratoire Déviations Ecologiques,
- SOLLICITE le Fonds vert biodiversité à hauteur de 80% de la dépense HT, soit 6 400 €,
- AUTORISE le Président à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération,
- AUTORISE le Président ou son représentant à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Pour copie conforme,
Le Président,

Nicolas SORET



Pour copie conforme,
Le Secrétaire de séance,

Laurence MARCHAND

